

Le BULLETIN

MISSIONS ET ACTIONS DU SDE 82 • N°23 nov. 2018

La performance énergétique s'affiche en Tarn-et-Garonne



Syndicat Départemental d'Énergie
de Tarn-et-Garonne



SOMMAIRE

ACTUALITÉS

p. 3

STRATÉGIES

p. 4

Énergies renouvelables

- Comment le SDE 82 prend part aux projets de PCAET
- La DDT et le SDE 82 formalisent un cadre de référence territorial

PROJETS

p. 5

Transition énergétique

- L'hydroélectricité, un atout à développer
- Convertir les chaufferies alimentées en gaz propane

ÉVÈNEMENTIEL

p. 6-7

Retour en images

- 80 ans, un anniversaire qui se fête !

Directeur de la publication :

Robert Descazeaux

Rédaction : Marylène Bayles-Penche et
Françoise Sorbet

Conception, réalisation graphique :

Approches Business Consulting,

Campagne de Presse

Impression : Techniprint (tirage : 4 000 ex.)

SDE 82

78 avenue de l'Europe - 82000 Montauban

Tél. : 05 63 21 09 00 - Mail : sdetg@sdetg.fr



ROBERT DESCAZEUX

Maire de Garganvillar,
Président du SDE 82

La célébration des 80 ans d'existence a montré l'attachement des élus tarn-et-garonnais au SDE 82. Sa longévité, son ancrage au plus près des communes, ont inscrit dans la durée des actions efficaces. Aujourd'hui, son dynamisme l'engage à continuer sur cette lancée et à relever les défis énergétiques locaux.

Travailler en coopération et en partenariat, en mutualisant les moyens, est gage de réussite. Le SDE 82, pleinement conscient du rôle qui lui revient, se positionne comme porteur de projets innovants. Pour mener à bien les missions nouvelles, il crée un service dédié à la transition énergétique.

Dans ce contexte, la signature d'un nouveau contrat de concession de la distribution électrique est un enjeu de première importance. Les négociations se sont poursuivies tout au long de l'année. Le SDE 82 s'est assuré que les futurs concessionnaires s'engagent en faveur de la qualité du service public de l'électricité en Tarn-et-Garonne.

**Le SDE 82 s'engage
à relever le défi
énergétique**

**Le nouveau
contrat de concession
est négocié**



ÉNERGIE : COORDINATION DES ACTIONS LOCALES

Le SDE 82 réunit les EPCI* pour la quatrième fois

Créée dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Commission consultative paritaire de l'énergie favorise la cohérence et la mutualisation des actions. C'est une instance d'échanges et de rapprochement entre le SDE 82 et les communautés de communes et d'agglomération. La Région, les services de l'État, l'Ademe et les autres partenaires du SDE 82 dans le domaine des énergies collaborent aux travaux de cette commission.



ÉCOMOBILITÉ EN TARN-ET-GARONNE

Bornes de charge pour véhicules électriques : un déploiement finalisé

Les 180 points de charge accélérée prévus dans le schéma départemental sont maintenant opérationnels. Leur nombre passera prochainement à 186 ; 3 communes ayant rejoint le réseau. Les utilisateurs de véhicules électriques ou hybrides rechargeables sont assurés de trouver une borne tous les 20 km en moyenne. Toutes les conditions sont réunies pour le développement et le bon fonctionnement du service exploité par le SDE 82.



ÉNERGIES RENOUVELABLES

Partenariat avec Midi-Quercy Energies Citoyennes

C'est la seconde fois que le SDE 82 signe une convention avec une Société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) lauréate de l'appel à projet de la Région. Le Syndicat contribuera au capital à hauteur de 2 500 euros et soutiendra les projets de production d'énergies renouvelables portés par la coopérative. Il facilitera notamment le raccordement des installations photovoltaïques au réseau de distribution d'électricité.



GÉOLOCALISATION DES RÉSEAUX SENSIBLES

123 communes intéressées pour leur éclairage public

Réglementairement imposé dès 2019 pour les unités urbaines et en 2026 pour les communes rurales, le géoréférencement est réalisable avec l'appui logistique et financier du SDE 82. Au-delà de l'éclairage public, la détection et le géoréférencement peuvent inclure les réseaux de chaleur. La valorisation des données, à terme, dans des bases partagées, est en cours de réflexion avec les partenaires impliqués.

ACHAT D'ÉNERGIE

Le groupement de commande s'élargit

En qualité d'acheteurs publics, 10 associations syndicales autorisées (ASA) d'irrigation ont rejoint le groupement de commande d'électricité coordonné par le SDE 82. Pour répondre aux besoins de ces nouveaux adhérents, un marché spécifique a été lancé en 2018.



EN CHIFFRES

151 %

C'est la hausse de fréquentation des bornes entre janvier et septembre 2018.

629 sources énergivores

remplacées par des leds en 2017.

17 802 873 €

de travaux d'électrification rurale prévus en 2018.

(*) EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale





Des partenariats renforcés

Le SDE 82 se mobilise pour produire et partager des données exploitables et déterminantes sur les réseaux d'énergie.

Avec les EPCI, il s'implique dans l'élaboration des Plans Climat Air Energie Territoriaux*. Avec l'État, il élabore un cadre territorial guidé par un objectif d'aménagement durable.

• Comment Le SDE 82 PREND PART AUX PROJETS de PCAET

Très concrètement, le Syndicat a lancé une étude sur le dimensionnement des réseaux d'électricité et de gaz naturel. Il s'agit de mesurer leur capacité à acheminer la production d'énergie d'origine renouvelable susceptible d'être développée localement. Les résultats mettent en évidence les fragilités du réseau et le potentiel d'injection d'électricité ou de biométhane par zone de desserte. Ils peuvent être restitués à la maille territoriale des EPCI.

Un outil fiable mis à disposition

Le SDE 82, présent aux réunions des structures qui ont engagé la démarche, fournit déjà des données sur la production d'énergie renouvelable et l'électromobilité. Grâce aux informations pointues sur les réseaux d'énergie apportées en complément par cette étude, les EPCI pourront affiner avec pertinence la planification d'unités de production d'énergies renouvelables. Elles seront en mesure de construire un projet territorial de développement durable en bonne connaissance de leur environnement énergétique.

(*) PCAET



• La DDT* et Le SDE 82 FORMALISENT UN CADRE DE RÉFÉRENCE TERRITORIAL

L'accélération du développement des énergies renouvelables répond aux objectifs de la loi de transition énergétique. Sur le terrain, on relève certaines initiatives privées mises en œuvre en dehors d'une vision globale portée par les collectivités.

Au départ, un constat

Le Tarn-et-Garonne dispose d'atouts indéniables pour développer le solaire, l'hydroélectricité, l'éolien ou la méthanisation. Les projets d'opérateurs privés sont nombreux, à ce jour souvent réalisés dans une logique du coup par coup. En conséquence, de grandes surfaces d'activités n'intègrent pas de photovoltaïque en toiture alors que des projets de centrales au sol s'implantent sur des terres agricoles. Par ailleurs, des installations apparaissent dans des zones à forte valeur paysagère. Or, la transition énergétique ne doit pas s'envisager au détriment de la qualité environnementale de notre département.

Aider les collectivités à imposer leur stratégie



L'objectif est d'appuyer les collectivités dans la définition de leur plan de développement des énergies renouvelables, en amont des projets. Pour décliner le cadre de référence général à l'échelle de leur territoire, elles bénéficieront d'une « boîte à outils », condition première d'une démarche homogène. Elles disposeront aussi d'informations sur les principales potentialités et contraintes de création d'unités de production d'énergie.

Ainsi, les collectivités seront à même de favoriser les projets de production d'énergies renouvelables respectueux de l'environnement et en accord avec l'identité de leur territoire.

Un pilotage conjoint

La DDT et le SDE 82 mettront à disposition des moyens humains et financiers. Des aides financières seront apportées par l'Ademe et l'État. Les acteurs locaux de l'énergie seront associés à cette démarche participative.

(*) DDT : Direction Départementale des Territoires



Des projets sur les rails

Une production hydroélectrique à partir des écluses du canal latéral de la Garonne et la conversion des chaufferies alimentées en gaz vers la biomasse : les études se poursuivent. Résultats des premières investigations.

• L'HYDROÉLECTRICITÉ, UN ATOUT À DÉVELOPPER

En accord avec Voies Navigables de France*, le SDE 82 a évalué les potentiels et contraintes d'installation de microcentrales sur les canaux de dérivation d'une vingtaine d'écluses.

Quatre prestataires pour une étude complexe

Le premier volet de l'étude de faisabilité porte sur le dimensionnement des fondations ; il a été confié au Cabinet Hydrogéo-technique. Simultanément, la Compagnie d'aménagement des Côteaux de Gascogne a réalisé l'étude de faisabilité proprement dite. De son côté, ENEDIS a vérifié les conditions de raccordement au réseau public de distribution. Pour compléter, le Cabinet Gide Loyrette Nouel assure une mission d'assistance juridique.

Adapter la technique au type de dérivation

La typologie des dérivations étudiées (10 sont aériennes et 10 enterrées) influe sur la conception des centrales.

(*) VNF

Les contraintes en termes de matériels employés et de génie civil impactent notablement le bilan technico-économique. A ce jour, un premier programme a été sélectionné pour servir de test.

L'intérêt du projet confirmé

Pour les 20 sites concernés par l'étude de faisabilité, les estimations de production se situent dans une fourchette comprise entre 610 et 750 mégawatt-heure par an. En moyenne, une écluse fournirait l'équivalent de la consommation électrique de 133 foyers composés de 4 personnes (hors chauffage, eau chaude sanitaire et cuisson).



Vis d'Archimède.

• CONVERTIR LES CHAUFFERIES ALIMENTÉES EN GAZ PROPANE

Cette action répondrait aux objectifs des Plans Climat Air Énergie Territoriaux et à ceux de la région Occitanie. Aussi, le SDE 82 a étudié 17 installations pour mesurer l'opportunité de substituer au gaz la biomasse (granulés ou plaquettes bois).

Un impact budgétaire et écologique notable

Le chauffage au gaz est onéreux. Selon l'étude du SDE 82, la baisse des factures d'énergie pourrait atteindre les 50 à 60 %. De plus, remplacer le gaz par une énergie renouvelable réduirait les émissions de gaz à effet de serre.

Plusieurs facteurs interviennent dans la réussite d'un tel projet. Il convient d'analyser les consommations et l'état de vétusté des chaudières avant d'envisager d'investir dans leur conversion. Il faut également prévoir l'aménagement de silos de stockage du combustible et, par ailleurs, sécuriser l'approvisionnement en granulés ou plaquettes bois. A noter que cette filière existe déjà en Tarn-et-Garonne. Près de 25 chaufferies collectives, avec ou sans réseau de chaleur, fonctionnent au bois. Depuis peu, les communes s'organisent pour constituer un groupement d'achat de granulés bois.

Partage d'expérience : visite d'une centrale hydroélectrique

En juillet, une délégation d'élus du SDE 82, membres du Comité de pilotage de la transition énergétique, accompagnés de collaborateurs, a visité la centrale hydroélectrique de Quillan, dans l'Aude.

Cette installation est équipée d'une vis hydrodynamique. Le déplacement sur le terrain s'est avéré très instructif quant aux contraintes de mise en œuvre. Le retour d'expérience fait état d'un bon fonctionnement, sans problèmes techniques majeurs, et d'une maintenance simplifiée.





80 ans, un anniversaire qui se fête !

Le 28 juin dernier, le SDE 82 a célébré ses 80 ans d'engagement au service des Tarn-et-Garonnais. Réunis à Montbeton, 400 invités ont participé à cette journée tout à la fois informative, ludique, gourmande et conviviale. Retour en images...



Les invités à l'honneur.

Essais de deux-roues à assistance électrique.



Des stands pour se faire caricaturer.



Présentation de solutions d'éclairage public.



Tirage au sort pour gagner un vélo électrique.



Le Président réaffirme les valeurs qui guident l'action du SDE.



Tous rassemblés dans la convivialité.



Michel Weill, maire, accueille le SDE 82.



Produits locaux.



Ambiance musicale.



Le film du SDE 82 projeté grâce à l'énergie humaine.



Des bougies à souffler.



Jean-Claude Sentis, élu de Goas, reçoit le gros lot.



Moderniser
les réseaux
de distribution
et d'éclairage public

Accompagner
l'aménagement
énergétique
du territoire

Coordonner
les actions
de transition
énergétique

Garantir
la qualité du service
public

Mutualiser et optimiser
les moyens

Favoriser
une gouvernance
transparente
et participative

Développer
les groupements
d'achat

Défendre
les consommateurs
d'énergie

“

**Le SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE
déborde d'initiatives et de projets...
avec toujours une même ambition,
un service public indéfectible
pour les élus et les usagers.**

”



Syndicat Départemental d'Énergie de Tarn-et-Garonne



ET TOUJOURS + D'ÉNERGIE